

AECKWGW
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 614 DU 17 NOVEMBRE 2021
portant nomination des membres et du Président du
Conseil d'administration de l'Institut national de la
Femme.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2021-391 du 21 juillet 2021 portant création et approbation des statuts de l'Institut national de la Femme ;
- vu** le décret n° 2021-562 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- vu** le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République ;
- vu** le décret n° 2021-572 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
- vu** le décret n° 2021-613 du 17 novembre 2021 portant modification des statuts de l'Institut national de la Femme ;
- sur** proposition du président de la République,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 novembre 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Institut national de la Femme, les personnes dont les noms suivent :



- monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, représentant de la Présidence de la République ;
- madame **Claudine Afiavi PRUDENCIO**, Présidente de l'Institut national de la Femme ;
- madame **Simone Kossiba HONVOU**, représentante du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
- madame **Awaou BACO**, représentante du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- monsieur **Edgard DAHOUI**, représentant du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- madame **Zalia BACOUOGO ALASSAN**, représentante du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- madame **Mathilde AGBODANDE** épouse **HOTEYI**, représentante du Ministère de la Santé.

Article 2

Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI** est nommé président du Conseil d'administration de l'Institut national de la Femme.

Article 3

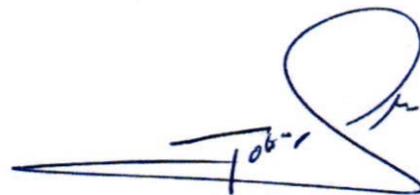
La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de trois (03) ans à compter de la date de leur installation.

Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2021-413 du 28 juillet 2021 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Institut national de la Femme ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

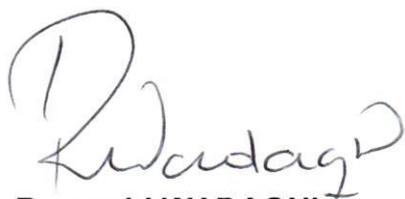
Fait à Cotonou, le 17 novembre 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre du Développement et de la
Coordination de l'Action Gouvernementale,



Abdoulaye BIO TCHANE
Ministre d'État

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,



Séverin Maxime QUENUM

Le Ministre du Travail
et de la Fonction Publique,



Adidjatou A. MATHYS

Le Ministre des Affaires Sociales
et de la Microfinance,



Véronique TOGNIFODE

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MDC : 2 ; MEF : 2 ; MJL : 2 ; MTFP : 2 ; MASM : 2 ;
AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 7 ; JORB : 1.